

A écouter.

L'intégralité du débat sera en ligne dès la semaine prochaine sur www.lecourrier.ch. Y sont notamment abordés la politique démocratique des prix des places de théâtre et les idées reçues à ce sujet, le vieillissement du public, la mollesse intellectuelle ou le rôle des médias dans l'appauvrissement du débat théâtral.

●●● des pouvoirs publics et des fonctionnaires non pas «extasiés» mais parfois très concernés.

René Zahnd: Une politique culturelle qui touche à la dimension artistique me fait peur. Elle devrait se limiter à des questions structurelles. Nous devrions nous inspirer des Belges ou des Canadiens. Ces nations où le français est minoritaire, comme chez nous, s'en sortent très bien pour valoriser leur travail. Cela dit, le théâtre suisse existe-t-il en tant que tel? Le théâtre est-il vraiment question de nationalité? S'il devait y avoir un Monsieur ou Madame Théâtre son cahier des charges serait essentiel.

Sandrine Kuster: J'aimerais souligner l'exemple belge: la politique culturelle y a explicitement misé sur des lieux laboratoire, sur un nouveau théâtre, pluridisciplinaire, qui cohabite d'ailleurs avec un théâtre de répertoire. Et si l'on place le théâtre au centre du débat esthétique – car il est le moteur d'un vrai renouvellement au niveau des formes, de l'écriture, de l'architecture, de la danse – peut-être intéresserait-il à nouveau davantage les journalistes et le débat public? Ce Monsieur ou Madame Théâtre peut être un élan pour renouveler cette vision. Comme Christian Geffroy, je crois à l'importance de l'avant-gardisme – de pensée et de forme – du théâtre.

Christian Geffroy: N'y a-t-il pas en Suisse une forme de frontière mentale? Notre pays a refusé de faire partie de l'Europe, soit. Une politique culturelle pourrait choisir d'être une alternative symbolique au schéma suisse, et participer au débat esthétique passionnant qui a lieu actuellement en Europe sur les arts scéniques. Surtout qu'en Suisse, nous avons la chance d'être à la croisée de deux cultures, la germanique et la francophone. Les lieux de résidence ouverts aux troupes étrangères sont rares par exemple.

Anne Bisang: Sauf lorsqu'un projet est ouvert spécifiquement aux Suisses, les subsides européens, c'est vrai, nous échappent.

Christian Geffroy: Dans le schéma suisse, chaque canton est souverain et la Suisse romande n'est pas perçue comme une région. Lorsqu'un artiste est reconnu, il serait normal de le faire tourner dans toute une région. Une politique culturelle obligerait à mener un débat artistique pour lequel il existe des critères esthétiques qui disent qu'un spectacle est bon ou non. Mais on craint de prendre des décisions dangereuses qui ne vont pas plaire à tous.

René Zahnd: Mais à force de voir tourner toujours les mêmes artistes, on risque



le nivellement, l'uniformisation – et la précarité pour ceux qui ne sont pas choisis. J'aime la multitude des approches esthétiques: à Lausanne on a le 2.21, le Pulloff, l'Arsenic. Le public doit pouvoir circuler.

Sandrine Kuster: Moi aussi, je défends cette diversité culturelle, et comme spectatrice j'aime pouvoir choisir des approches artistiques différentes. Mais à un certain moment, il faudrait pouvoir engager des moyens plus élevés pour telle ou telle compagnie, alors que les cantons, les municipalités ne le peuvent plus. Les contrats de confiance sont le maximum qu'ils puissent donner à une compagnie. Une politique culturelle de niveau national pourrait peut-être miser sur telle ou telle compagnie dont elle améliorerait les conditions de création: car la qualité se trouve aussi dans la possibilité financière de répéter plus longtemps, dans le travail des décorateurs, etc. Cette ambition permettrait de sortir d'une dynamique strictement cantonale. L'un des problèmes du théâtre indépendant est qu'il faut tout réinventer à chaque spectacle. Le contrat de confiance a permis d'y pallier un peu mais un artiste ne sait jamais s'il sera renouvelé. Une vision nationale permettrait à certains de décoller à un moment donné et de devenir aussi grand que le chorégraphe belge Alain Platel.

Anne Bisang: Une politique culturelle nationale aiderait à créer une concertation régionale. Les structures administratives sont obsolètes: une compagnie qui a des moyens a par exemple l'interdiction de coproduire avec une institution.

Sandrine Kuster: Et un artiste vaudois ne reçoit parfois pas de soutien du canton de Vaud ou de Lausanne parce qu'il est déjà coproduit par Genève: nous sommes là aux limites d'une réflexion de niveau cantonal. Si un artiste est reconnu, c'est peut-être qu'il a quelque chose d'intéressant à dire, alors justement, donnons lui des moyens. Mais on préfère saupoudrer, pour partager et donner un peu à tous sans fâcher personne. Un problème un peu helvétique...

René Zahnd: Je rappelle qu'accorder des subventions est le choix d'une société qui demande à avoir du théâtre, ce qui nous donne une responsabilité. Par nos spectacles, nous rendons ces subventions à la collectivité. Ce mouvement est fondamentalement beau. Au fond, c'est le public qui est subventionné, car le prix du fauteuil ne serait pas accessible à chacun.

Anne Bisang: Et ce choix est celui d'une expression libre, d'une fonction citoyenne du théâtre qui est de créer le débat. Il ne s'agit pas simplement de payer des artistes capricieux...

Que dira la LEC?

Une autre préoccupation absorbe les milieux culturels, plus immédiate que la création toute hypothétique d'un ministère de la culture ou la naissance de Monsieur ou Madame Théâtre. Il s'agit de l'adoption, débattue cet automne, de la Loi sur l'encouragement à la culture (LEC) – désormais fusionnée avec la loi sur Pro Helvetia.

Le nouveau texte doit régler les buts et domaines de l'encouragement à la culture et délimiter les tâches de la Confédération et des cantons. Suisseculture, l'organisation faïtière des artistes créateurs, avait déjà dit précédemment tout le mal qu'elle pensait de la dernière version de la LEC, qui négligeait notamment le soutien fédéral à la création et la sécurité sociale des artistes. Suisseculture demandait aussi que les deux lois soient traitées indépendamment. Sa demande n'aura donc pas été suivie et il est à craindre que la nouvelle mouture ne déçoive encore une fois les revendications des milieux culturels.

Cet été, la Ville et le Canton de Genève ont ainsi insisté d'une seule voix, avec le Rassemblement des artistes et des acteurs culturels (RAAC) genevois, pour que la LEC fixe le soutien de la Confédération à la création et que Pro Helvetia conserve son autonomie par rapport à l'Office fédéral de la culture. Et pour que les principes fondamentaux de la sécurité sociale suisse soient assurés, dans la loi ou autrement, aux artistes et acteurs culturels, citoyens à part entière du pays. «Cette action commune est le fruit du climat de discussion instauré par le RAAC», juge Joëlle Comé, directrice du Service cantonal de la culture. Né à la suite des velléités de désengagement de l'Etat en matière de culture, le RAAC a institué cette année une vaste plateforme de concertation réunissant acteurs culturels, autorités et politiques. Dans la situation actuelle de la culture, essentiellement aux mains des cantons et des communes, la démarche choisie est sensée. Et elle porte déjà des fruits, on le voit. DHN

Photos.

En haut:

Anne Bisang et Sandrine Kuster.

En bas: René Zahnd et

Christian Geffroy.

HELENE TOBLER/MARIO DEL CURTO

Oui à un ministre de la Culture

Seule institution fédérale dans le domaine de la scène, Pro Helvetia a pour objectif d'encourager les échanges culturels entre les régions et de promouvoir la culture suisse à l'étranger. «Aujourd'hui, elle commence timidement à financer la création», précise Mathieu Menghini, directeur du Théâtre Forum Meyrin à Genève, entré en 2007 au Conseil de fondation de l'institution. «Car la qualité d'un spectacle, et par conséquent ses chances hors de nos frontières, est évidemment conditionnée par les moyens investis dans son élaboration. Mais il est à craindre que le parlement n'entérine bientôt un texte de loi qui empêche de poursuivre cette avancée de Pro Helvetia.» (lire ci-contre)

D'avantage que pour un Monsieur ou Madame Théâtre, Mathieu Menghini plaiderait plutôt pour un ministère de la Culture, car «aujourd'hui, tous les arts sont liés». «Surtout, il n'y a aucune raison pour que les spécificités des droits des travailleurs des métiers culturels ne soient pas défendues au niveau national.»

DES MOYENS RIDICULES

Si Mathieu Menghini est critique par rapport à la politique du résultat menée actuellement au niveau du cinéma, l'idée de disposer d'une structure fédérale n'en est pas décrédibilisée pour autant. Cet échelon fédéral ne doit selon lui désresponsabiliser en rien les cantons ni les communes, tant sur le plan de la diffusion que de la production. Sur l'institution Pro Helvetia elle-même, il jette un regard

contrasté. «Ses moyens sont ridicules et on ne peut objectivement qu'en être insatisfait. Pour donner un ordre de grandeur, le soutien national à la diffusion de compagnies théâtrales romandes équivaut par année environ à ce que des villes de taille moyennes dépensent pour leurs propres théâtres. Et encore, proportionnellement à leur population, le pourcentage attribué à la Suisse romande et italienne est supérieur à ce qu'elles devraient toucher.»

Tous les quatre ans, la Confédération octroie un crédit-cadre à Pro Helvetia. Le crédit voté pour la période 2008-2011 s'élève à 135 millions de francs, soit 2 millions de moins que celui de 2004-2007. «Les critères esthétiques de Pro Helvetia ne sont pas toujours très sévères», ajoute aussi Mathieu Menghini. «Obnubilée par la volonté de soutenir les différentes régions linguistiques, elle néglige parfois les exigences strictement artistiques.»

TOURNER UNE PAGE D'HISTOIRE

La situation actuelle est aujourd'hui inversée par rapport à celle de 1848 – date de la première Constitution suisse. Si la culture ne fait traditionnellement pas partie des attributions de la Confédération, c'est que les cantons concernés par l'alliance sortaient alors de la guerre du Sonderbund. Il fallait veiller à respecter leur identité, exprimée plus spécialement dans la culture et l'éducation. «Aujourd'hui, une action de l'Etat fédéral est la condition même pour que certains cantons défavorisés puissent jouir d'une identité culturelle.» DHN

Deux questions à...

Anne Papilloud, secrétaire du syndicat suisse romand du spectacle.

Votre travail serait-il facilité avec un Monsieur ou Madame Théâtre ?

Anne Papilloud: Un ministre de la culture pourrait éventuellement améliorer la condition de nos membres car nous souffrons actuellement d'un manque de visibilité des travailleurs de la culture; par contre un Monsieur ou Madame théâtre n'est pas la priorité. Notre souci est d'avoir différents interlocuteurs politiques. Le statut d'intermittent n'est pas reconnu mais dans la réalité il existe, les gens jonglent entre contrats et chômage. L'article 8 de l'ordonnance de la loi sur le chômage précise que pour celui qui travaille dans un secteur où les contrats à durée déterminée (CDD) et les changements d'employeurs sont la règle, le premier mois de contrat compte double. Sans cette particularité, il n'y aurait plus personne sur scène! Les politiques n'en tiennent pas assez compte. Si la nouvelle révision passe, ce sera une catastrophe pour tous les travailleurs et particulièrement pour les travailleurs du spectacle. La moitié disparaîtraient. Je n'agite pas un épouvantail: lors de la dernière révision, nous étions passés des six mois qui permettaient d'accéder aux indemnités chômage, à douze. Cela avait été une petite hécatombe. Il est aujourd'hui question d'augmenter ce chiffre jusqu'à quinze ou dix-huit...

Quelle est votre capacité d'influence sur Berne?

– Nous veignons encore à nous considérer comme un véritable acteur politique, un rôle qui nous permettrait des prises de position publiques plus fortes. Nous sommes une profession extrêmement syndicalisée, mais difficile à réunir. Nous n'avons pas de lieu de travail commun, nos situations sont parfois précaires. Il faudra pourtant bien y arriver. C'est la dernière heure. Certains pensent encore que le métier va bien. Peut-être faudra-t-il un jour que tous les acteurs romands portent sur scène un tee-shirt blanc où sera indiqué leur salaire moyen. KME